Jardin des Halles : les permis de démolir ont fleuri



Dans le jardin des Halles, de nouveaux panneaux d'information ont fleuri depuis quelques jours. Ils annoncent tout simplement que le permis de démolir concernant les constructions « en émergence dans le jardin » et les éléments structurels « qui donnent forme au jardin, posé sur la dalle haute du Forum des Halles» a été délivré le 23juillet 2009.

Ces panneaux ont été posés le 29mars. C'est donc à partir de cette date d'information au public que court le délai de deux mois autorisant les recours. « Nous sommes étonnés, indiquaient hier deux touristes en lisant ces panneaux. On a l'impression que ce jardin est parfait. Pourquoi le démolir ? Peut-être que la ville veut faire mieux encore. » Le projet de la ville, qui suit les plans de l'architecte David Mangin, prévoit une refonte totale du site actuel. Un projet contesté par une partie des élus et par les associations de quartier qui comptent bien utiliser ce délai de recours...